

**Information** : Ce plan de cours est celui du cours [EM02EM82A1](#).

## Développer l'expression orale et écrite I (A2) Groupe 2 (EM02EM82A2)

Programme	LV
Unité d'enseignement / ECTS / Parcours/Spécialisation(s)	<b>UE : Développer l'expression orale et écrite I (A2) : 5 ECTS.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● BEM Bachelor in European Management</li><li>● Visitants</li><li>● PGE 2A - English track</li></ul>
Discipline	Français langue étrangère
Année	2019
Semestre	A
Ouvert aux visitants	oui (5 ECTS)
Nombre de places disponibles	22

### Responsable du cours

### Intervenants

Aucun intervenant pour ce cours

### Format du cours

Langue de travail :	Français
Volume horaire en présentiel :	24 h
Heures de travail totales à prévoir par l'étudiant :	96 h

### Track du cours

Track : Présentiel

#### Track "Présentiel" :

La présence en cours / TD ainsi que la participation aux contrôles continus et terminaux sont obligatoires. L'évaluation vise à valoriser le travail en présentiel, toute absence non justifiée sera sanctionnée (cf. règlements de scolarité) et prise en compte au niveau de la notation (cf. modalités d'évaluation).

#### Track "Autonome" :

La participation aux contrôles continus et terminaux est obligatoire. L'étudiant est libre d'assister ou non au cours.

Dans toutes les formations Masters et celles réalisées en apprentissage, la présence en cours / TD et aux épreuves intermédiaires et terminales est entièrement obligatoire. Seul le track « Présentiel » est possible.

## Contribution pédagogique du cours au programme

---

En quoi ce cours participe au programme :

### Descriptif

---

L'objectif est de développer les compétences orales et écrites relevant du niveau A2 du CECR à travers des tâches communicatives . Les activités proposées préparent les étudiants à faire face à des situations concrètes et quotidiennes qu'ils pourraient vivre dans un contexte francophone.

### Organisation pédagogique

---

Face-à-face

#### Travaux dirigés

En groupe

#### Exercices

#### Etudes de cas / texte

#### Présentations / exposés

Interactivité

#### Discussions / débats

#### Témoignages

### Objectifs pédagogiques

---

A l'issue du cours, l'étudiant(e) devrait être capable de / d' ... :

- **Mémoriser** de nouvelles structures lexicales et grammaticales
- **Exprimer** un point de vue en justifiant, en donnant un exemple
- **Dire en ses propres mots** les idées principales d'un document écrit ou sonore
- **Utiliser** les structures linguistiques abordées en classe dans des productions orales et écrites
- **Communiquer** dans des situations et sur des thèmes liés à la vie quotidienne

### Plan / Sommaire

---

Séances 1 et 2 : unité 1 d'Edito A2 : « C'est la vie ! »

- Se présenter
- Parler de ses origines, de ses goûts, des loisirs, d'une passion
- Comprendre et faire le portrait d'une personnalité
- Proposer une sortie, fixer un rendez-vous, accepter, refuser
- Le passé-composé
- La phrase négative
- Les indicateurs de temps

Séances 3 et 4 : unité 2 d'Edito A2 : « Souvenirs, souvenirs »

- Raconter des souvenirs d'enfance, de vacances
- Décrire une scène, une photo, un séjour
- Donner des informations sur le paysage et la météo
- Ecrire un commentaire en ligne

- L'imparfait
  - Les pronoms « y » et « en »
  - La place de l'adjectif
- Séances 5 et 6 : unité 3 d'Edito A2 : « A la recherche d'un toit »
- Décrire son cadre de vie, une ville, un quartier,
  - Comparer, parler des avantages et inconvénients
  - Raconter son installation dans un logement
  - Parler des problèmes des grandes villes, de la ville du futur
  - Les pronoms relatifs simples
  - La comparaison
  - Les pronoms possessifs

Séances 6 et 7 : unité 4 d'Edito A2 : « On n'arrête pas le progrès »

- Parler du futur, imaginer l'avenir
- Evoquer la disparition de certains métiers
- Décrire l'histoire d'une invention
- S'exprimer sur les nouvelles technologies
- Exprimer son intention de faire quelque chose
- Le futur simple
- La condition avec « si »
- Les sens de « on »

## Prérequis nécessaires

---

### Notions clés à maîtriser :

Avoir déjà abordé les compétences langagières du niveau A2 du CECR

### Connaissances en :

Etre capable des compétences langagières suivantes :

peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).

Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.

Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

## Supports pédagogiques

---

### Documents tous formats

- Plan de cours
- Fiches d'exercice
- Articles de presse

## Bibliographie recommandée

---

### Ouvrages principaux :

Edito A2, Didier (à acquérir)

### Littérature complémentaire :

Grammaire progressive du français, niveau intermédiaire, CLE International  
Vocabulaire progressif du français, niveau intermédiaire, CLE International

### Travaux de recherche de l'EM :

## Modalités d'évaluation

---

**Evaluation intermédiaire / contrôle continu 1 : 24/10/19**

écrite (90 min) / individuelle / Français / pondération : 25%

**Cette évaluation sert à mesurer LO4.1, LO4.1**

**Evaluation intermédiaire / contrôle continu 2 : réalisation d' une tâche d'expression orale lors de la dernière séance et participation active à la classe**

orale / individuelle / Français / pondération : 25%

**Cette évaluation sert à mesurer LO4.1, LO4.1**

**Evaluation finale : 5/12/19**

écrite (120 min) / individuelle / Français / pondération : 50%

## Motifs d'exclusion du cours

---

Les comportements tels que...

**arrivées tardives / départs anticipés / sorties de salle intempestives pendant le cours**

**consommation ostentatoire de nourriture et de boissons**

**utilisation de smartphones & d'ordinateurs portables pour des raisons non liées au cours**

**lectures non liées au cours**

**discussions non liées au cours**

**comportements irrespectueux vis-à-vis de l'enseignant**

... peuvent conduire à l'exclusion du cours.